



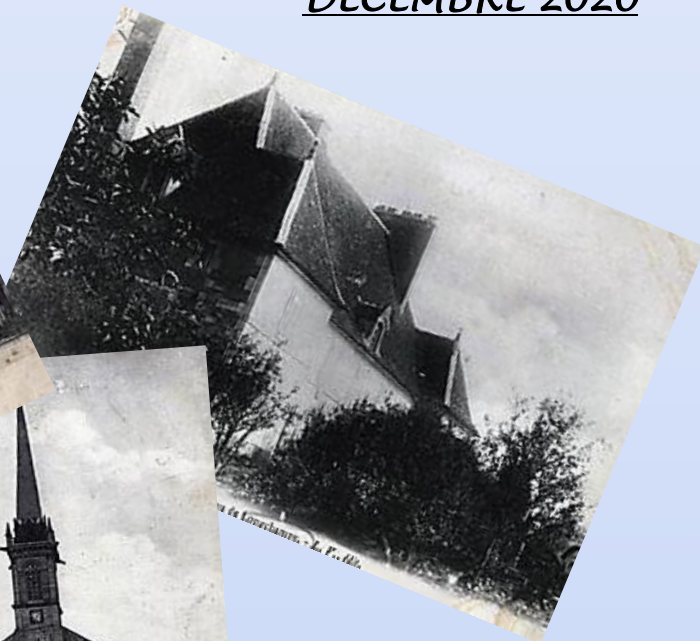
LE PETIT BAILLOU

LA REVUE MUNICIPALE
DE LONGCHAMP

DECEMBRE 2020



Longchamp - Ecole des Filles.



Longchamp - L. P. d. l.



LONGCHAMP - Rue de l'Eglise



LONGCHAMP (Côte-d'Or) - La Villa.



Edition Gey

Il était une fois le « petit
BAILLOU » ...

Nom donné aux habitants de Longchamp en
raison des marécages boueux qui se
trouvaient en forêt, « BAILLOU » signifiant
« boue » en patois.





Histoire des Faïenceries de Longchamp

(Extraits d'un article publié sur faïenceriesdelongchamp.com)

En 1835, un entrepreneur du bâtiment d'Auxonne, PHAL, probablement séduit par la qualité des argiles du pays et par le bois abondant qui devait servir à la cuisson, fonda à Longchamp une tuilerie...

En 1868, Robert et Michel CHARBONNIER rachètent au fils PHAL, les Faïenceries pour en faire une fabrique de tuiles, briquettes et faïences autour d'une main d'œuvre formée...

La guerre de 1870 interrompt l'aventure puisque Robert est engagé volontaire, ensuite les épreuves se succèdent : En 1873, un incendie détruit une partie importante des bâtiments, la fabrication est remise en question. Ce fut en 1878 que les frères Charbonnier décidèrent de transformer l'usine et de fabriquer de la Faïence de renom prenant en compte les contraintes majeures de la Faïence fine : la composition de la pâte nécessitant du Kaolin et la température élevée de cuisson mieux garantie par le charbon que par le bois.

En 1897, Robert est élu maire de Longchamp, mandat qu'il conservera jusqu'à son décès en 1905. A sa mort c'est son épouse qui gèrera la Faïencerie aidée de ses fils René et Édouard.

En 1912, ce sont les deux gendres de la famille CHARBONNIER, Marcel Joran et Gaëtan MOISAND qui reprennent le flambeau jusqu'à la Grande guerre pendant laquelle Hélène l'épouse de Gaëtan assurera la direction seule. Par la suite, grâce au travail d'Hélène et de Gaëtan, la Faïencerie connaîtra une période très faste dans les années 20.

Henry MOISAND entre à l'usine au décès de son père avant la seconde Guerre Mondiale, modernisera l'usine et fondera un centre d'apprentissage technique, embryon du futur lycée.



LE MOT DU MAIRE.... Jean-Marc FRÉLICH

Chères Longchampoises,
Chers Longchampoises,

Comme il est de tradition, je suis très heureux d'ouvrir ce Petit Baillou en m'adressant à vous pour la première fois dans notre revue municipale.

Cette année 2020 est très particulière en raison de la pandémie de la Covid-19 que nous subissons depuis le mois de Mars, et qui a profondément bouleversé, perturbé, et transformé nos habitudes de vie professionnelles, scolaires et familiales.

Nous avons dû et devons toujours nous plier aux divers protocoles successifs justement mis en place pour lutter contre ce fléau, avec de lourdes conséquences comme le chômage pour certains, le télétravail pour d'autres, l'organisation compliquée de l'enseignement dans les écoles, la fermeture ou l'ouverture restreinte de nos commerces. Notre devoir à tous, si nous voulons les sauver, est de les aider au maximum pour les conserver au sein de notre commune...

En raison du confinement et du gel des activités dans tous les domaines, notamment celles des associations, il n'y a pas eu de parution du Petit Baillou à la mi-année. Mais heureusement, Infos Longchamp et la toute nouvelle application PanneauPocket n'ont jamais cessé de vous informer. Et c'est avec un grand plaisir que je félicite la commission Information-Communication qui s'est mobilisée dans un temps record pour élaborer et vous proposer cette édition de fin d'année, en espérant qu'elle égayera pour vous quelque peu cette triste période...

Dans cette parution atypique, vous retrouverez notamment les articles habituels concernant les écoles, la bibliothèque, mais également une évocation du cabinet infirmiers tout nouvellement mis en fonction, du projet de rénovation-extension de la mairie sur lequel nous travaillons pour un début des travaux en 2021, de la soirée partage, dernière manifestation organisée avant le confinement...

Faute d'avoir un nombre suffisant d'articles provenant des associations, la commission a eu l'excellente idée d'insérer dans cette revue municipale les pages principales du Longchamp Pratique, habituellement remis aux nouveaux arrivants dans la commune, pour que chaque Longchampoise reçoive une mise à jour de toutes les informations essentielles portant sur notre village.

Enfin, en cette période où toutes les manifestations communales ont été annulées, nous avons tenu à honorer nos aînés, en l'absence des traditionnels repas et colis, en leur offrant des bons d'achats à utiliser dans tous les commerces de Longchamp. Nous avons ainsi essayé de soulager quelque peu tous ceux qui ont souffert et souffrent encore du manque d'activité durant les deux confinements.

Oublions 2020, année terrible, et tournons-nous bien vite vers 2021 que je vous souhaite à toutes et tous bien meilleure, en espérant vous retrouver très bientôt lors de tous les rendez-vous festifs habituels de notre commune qui nous rassemblent, nous fédèrent, nous rendent heureux et nous ont tant manqué en 2020...

Bonne année 2021, et surtout prenez bien soin de vous et de vos proches...

SOMMAIRE

-Le mot du maire.....	Page 1
-Ecole maternelle & élémentaire.....	P 2 & 3
-Bibliothèque	P 4 & 5
-Cabinet infirmier....	P 6
-Réhabilitation, Extension De la Mairie	P 7
-Besoin de proximité et de convivialité.....	P 8
-Soirée "Partage" 2020...	P 9
-Association De La Fontaine (ADLF).....	P 10
<u>LONGCHAMP PRATIQUE</u>	
-Les infrastructures de la collectivité.....	P 11
-Enseignement.....	P 12
-Transports.....	P 13
-Santé....	P 14
-Plan du village.....	P 15
-Index des rues.....	P 16
-Les associations de Longchamp.....	P 17
-Activité économique....	P 18
-Vie pratique.....	P 19
-Composition de l'équipe municipale 2020/26 & commissions communales.....	P 20
-(Suite) commissions communales.....	P 21
-Les principaux Syndicats.....	P 22
-Tribune libre, « La nouvelle dynamique de Longchamp »	P 23
-Tribune libre, « tous unis pour Longchamp » ...	P 24

La couverture est ornée de cartes postales, de photos de Longchamp... D'hier et d'aujourd'hui.



ECOLE MATERNELLE

Rentrée 2020/2021



Classe PS/MS : Petite Section, Moyenne Section : **28 enfants (Photos ci-dessous)**

Enseignante Directrice, Mme HANHART : 17 PS, 11 MS.



Classe de MS/GS : Moyenne Section, Grande Section : **28 enfants**

Enseignante : Mme LE SAUX : 10 MS, 18 GS. (Ci-dessous)



Vie de l'école...La maternelle compte **56 enfants** répartis en 2 classes, avec possibilité de partager les effectifs en les décloisonnant dans une autre classe (Bâtiment au centre de la cour de l'école), pour des activités ludiques. Les enseignantes sont aidées au quotidien par les ATSEM, Sandrine et Ana Bela ; Thomas et Loriane en service civique. La rentrée s'est révélée bien particulière cette année, puisqu'elle s'est faite dans la stricte poursuite du protocole sanitaire mis en place au mois de Mai, puis renforcé au fur et à mesure des directives préfectorales et du rectorat.

Malgré le confinement du 28 octobre, les écoles sont restées ouvertes avec la mise en place du lavage des mains régulier, le respect de la distanciation et la désinfection quotidienne des points de contact, des jeux...etc. Tout a été fait de manière à respecter le bien-être des enfants. Pour toutes ces précautions d'usage hors du commun, la municipalité remercie bien chaleureusement les enseignantes et le personnel encadrant.

Projet pédagogique... Les enseignantes ont choisi de travailler sur le projet « émotions » qui se poursuivra sur 3 ans. Afin d'aider les enfants à les identifier, à prendre conscience de leurs propres ressentis, à les exprimer. Ex : Découvrir la relaxation, se connaître soi, pour accepter les autres... tout en favorisant la maîtrise des fondamentaux en mathématiques et en français.

Sorties, projets à venir...Spectacle de la compagnie « Planètes mômes » intitulé le trésor, le 23 novembre, thème abordé la mer et l'océan. Puis un second spectacle programmé sur le thème des émotions. Au programme : Jardinage (potager et fleurs), gym qui roule, kinball.



« Exceptionnellement le Père Noël n'a pas pu passer, car étant très âgé, il lui a été recommandé de se protéger !! mais comme il est bon et généreux il a tenu à gâter les enfants avec un sachet de friandises au chocolat et des clémentines ».



ECOLE ELEMENTAIRE

Rentrée 2020/2021



Classe de CP : 23 élèves
Enseignante : Mme Etienney

Des séances d'APC : (Aide Personnalisée Complémentaire) auront lieu cette année les lundis ou jeudis après la classe. Les élèves inscrits au périscolaire, seront accompagnés de l'enseignant pour s'y rendre. **Sécurité :** Les exercices légaux (PPMS) ont été réalisés. **Exercice incendie** le 12/10 à Longchamp, le 9/11 à Chambeire.

Exercice évacuation du bus : le 2/11

Exercice d'évacuation de l'école : le 23/11



Classe de CE2-CM1 : 23 élèves
Enseignantes : Mmes Gautheron &

Projets d'école : 2020/2023 La direction académique prévoit 3 axes majeurs :
- Français et Mathématiques (lecture et production d'écrits et résolution de problèmes).
- Bien-être à l'école.
- Inclusion scolaire et gestion de l'hétérogénéité.

L'ADLF : (Association de La Fontaine des parents d'élèves) très active a organisé une vente de sapins et une bourse aux jouets, les bénéfices sont reversés à la coopérative scolaire.

Vie de l'école :

L'école élémentaire compte actuellement **89 élèves**. Une bonne augmentation du nombre d'élèves par rapport à 2019/2020 + 15 élèves. **Contexte bien particulier pour cette rentrée 2020/2021** en raison de cette période sanitaire qui avait débuté au retour du confinement le 18 mai et qui se poursuit encore...en maîtrisant toujours les gestes barrières, le lavage des mains et la distanciation. Pas de décroisement entre les classes, pas d'échanges entre les élèves sur du travail en commun, et pas d'activités/sorties.



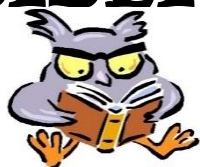
Classe de CE1 : 20 élèves
Enseignants : M. Nicolazzi (Directeur) & Mme Guérillot

Informatique à l'école : Depuis la rentrée 2019/2020 chaque classe est équipée d'un vidéoprojecteur interactif. Et plus récemment installation d'un réseau filaire à la place du Wifi afin que les enfants soient protégés le plus possible des ondes. Il reste à investir dans de nouveaux ordinateurs portables...appel aux parents, s'ils ont connaissance d'un renouvellement de parc informatique en entreprise.



Classe de CM1-CM2 : 23 élèves
Enseignante : Mme Walner

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LONGCHAMP



Un peu d'histoire

(Avec l'extrait du bulletin municipal n°16 de décembre 1990)

*« Le mariage de Monsieur ROMAN avec Madame LITTERATURE
A donné naissance à une demoiselle nommée BIBLIOTHEQUE »*

Qui sourira à tous très très prochainement ...

Et vous découvrirez alors son trousseau très varié ... »



*30 Années se sont écoulées depuis ce message indiquant sa création en 1990 avec la
volonté ferme du Conseil Municipal de l'époque de favoriser la Culture et de
développer la lecture Publique.*

Il a fallu mettre en place un local, acheter du mobilier, les ouvrages nécessaires, et participer à la formation d'une bénévole avec l'aide du Département ; par contre, depuis son ouverture le fonctionnement de la bibliothèque a été assuré par des Bénévoles. Les Longchampoises ont tout de suite adhéré. Certains lecteurs sont toujours présents et de nombreux autres s'y sont ajoutés au cours de toutes ces années.

Tous apprécient ce Service Public Municipal qui reste encore maintenant, géré uniquement par des bénévoles : **Pierre** depuis 2003, **Hélène** depuis 2016 et **Madeleine**, responsable depuis 1990.



Et si on parlait un peu de 2020

En février, les bénévoles ont œuvré pour revoir la disposition de la bibliothèque pour faciliter l'accès aux lecteurs et pour le rendre plus autonome. Les rayonnages ont été épurés avec le « désherbage » annuel et de nouveaux ouvrages ont pu être intégrés (achats et prêts par la Médiathèque Côte d'or). La

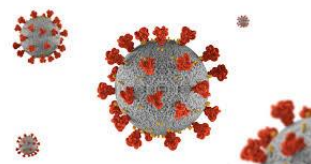


signalétique a aussi été revue.

En accord avec la Municipalité, un dossier pour l'obtention d'une subvention fonds de base auprès du Conseil départemental a été réalisé avec l'aide de Virginie, notre référente de la Médiathèque Côte d'or. En septembre, cette subvention a été accordée et est réservée au fonds bandes dessinées et documentaires jeunesse.

-

Dès le 20 Mars, contrainte à la fermeture liée au Covid-19, la bibliothèque a organisé avec les élus, un service de portage de livres à domicile aux lecteurs âgés qui en faisaient la demande jusqu'à la fin du premier confinement. Puis elle a rouvert en Drive, les mercredis et samedis matin pour tous les lecteurs et sans fermeture pendant les vacances d'été et de Toussaint. Suite au re confinement de novembre, le retour au portage a été de nouveau instauré. En attendant un retour à la normale qui arrivera avec la fin de la pandémie, le drive reprendra sans doute incessamment et tous les ouvrages continueront à être désinfectés, stockés pendant 7 jours en réserve avant d'être remis en rayon.



Rappel du fonctionnement du drive :

Les lecteurs doivent à l'avance prendre rendez-vous par téléphone au secrétariat de Mairie :

03 80 31 28 04. Pour le respect des gestes barrières, 1 adulte accompagné d'enfant(s) en même temps est reçu à l'entrée – le port du masque est obligatoire...et l'utilisation du gel hydroalcoolique impérative.

Venez découvrir nos 177 nouveautés



76 Romans adultes-ados-policiers -59 Bandes dessinées – 38 documentaires- 4 Albums...

SANTE : Nouveau cabinet d'infirmiers

Installé 1 Place de l'Eglise,

(Maison de l'ex-presbytère à côté du périscolaire)



Petite rétrospective...

Deux associés Margaux Potier et Benjamin Galley infirmiers diplômés d'état, travaillant dans le secteur hospitalier public, ont décidé de devenir « infirmiers libéraux ». Après recherche et étude sur notre secteur géographique dépourvu au niveau de la santé, ils n'ont pas hésité à nous solliciter, pour nous demander un local afin de s'installer à Longchamp.

L'offre intéressante a été acceptée par la municipalité par une délibération en conseil municipal en date du 7/10/2019 pour permettre à ces

jeunes infirmiers d'exercer provisoirement dans l'ex salle de classe de l'annexe de la Mairie. Pour mémoire, pièce qui était redevenue libre dès la rentrée scolaire 2019/2020 suite à la réhabilitation d'un ancien logement d'instituteurs en nouvelle salle de classe au sein de l'école primaire.

Pour pérenniser leur installation définitive et faute d'avoir trouvé une solution dans le secteur privé, la municipalité a fait le choix de s'orienter sur un endroit inoccupé en annexe du périscolaire dans l'ex bâtiment du presbytère. C'est donc en date du 2/12/2019 que le conseil municipal délibère pour donner l'ordre à Monsieur le Maire de réaliser des travaux d'aménagement et de mises aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite) d'un local destiné à des infirmiers. (Achat d'une rampe amovible pour l'accessibilité extérieure)

Coût des travaux : 21 000 € HT

Depuis le 1/10/2020, déménagement et installation définitive des infirmiers au 1 Place de l'Eglise.

Ci-joint quelques photos extraites, concernant les aménagements intérieurs.



Rénovation de la pièce principale en salle d'attente, création d'une salle de douche PMR avec lavabo et toilette. Petite cuisine rénovée avec un nouveau meuble sous évier et plaque de cuisson. A côté de la cuisine (chaufferie et place pour du rangement) et autre pièce consacrée aux soins en entrant à droite.

Pour se rendre au cabinet infirmier :



Passage par la rue Haute de l'Eglise en traversant le Clos du Petit Baillou (en refermant la porte)

Passage par la rue du Bourg, petit parking en face la salle paroissiale

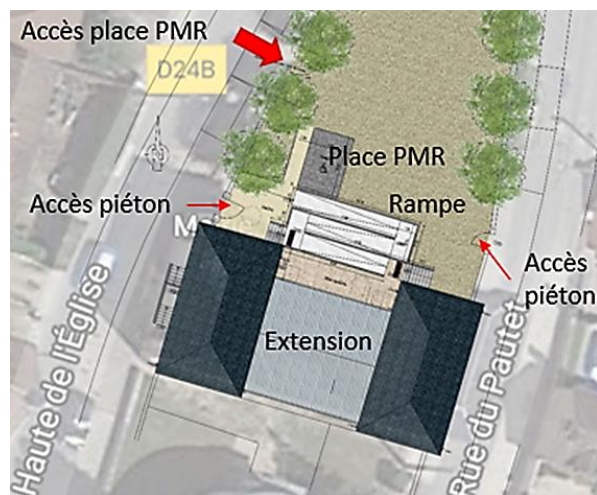
« Nous souhaitons plein de succès et du travail à nos jeunes infirmiers »

SOINS A DOMICILE OU AU CABINET SUR RENDEZ-VOUS TEL : 06.64.16.65.32

Projet de réhabilitation-extension de la mairie de Longchamp et mise aux normes d'accessibilité

C'est un projet initié lors de la précédente mandature avec l'assistance de la MICA, la Mission d'Aide aux Collectivités du Conseil Départemental.

Après délibération du conseil municipal en 2018, l'étude et la rédaction du cahier des charges furent engagées pour la recherche de la maîtrise d'œuvre du projet et réalisées durant toute l'année 2019.



Le projet consiste d'abord en une réhabilitation des deux bâtiments existants de la mairie en réalisant leur isolation et l'amélioration du confort thermique par le remplacement du système de chauffage actuel.

Puis il est prévu également la création d'une extension entre les deux corps de bâtiments permettant l'intégration de l'agence postale communale au sein de la mairie et la mise en accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite (PMR) en reliant les deux rez-de-chaussée sur un même niveau. Ainsi, l'accueil mairie et l'agence postale dans l'extension, la salle du conseil municipal et des mariages de plain-pied seront enfin accessibles aux personnes en situation de handicap.

Une rampe d'accès et une place de stationnement PMR seront aménagées dans la cour de la mairie.



Bâtiments actuels : Vue de la cour de la mairie



Perspective future avec l'extension et la rampe

Après publication de l'appel d'offres sur Territoires Numériques le 20 février 2020, c'est le cabinet BAU Architectes de Dijon qui a été retenu et désigné pour réaliser le projet par délibération du conseil municipal le 20 juin 2020.

L'avant-projet sommaire a été présenté à la commission travaux le 14 octobre, et l'avant-projet définitif exposé et approuvé lors du conseil municipal le 16 novembre pour un montant estimatif de 574 300 €.

Prochaines étapes : dépôt du permis de construire, finalisation et dépôt des demandes de subventions, phasage des travaux, consultations des entreprises... Nous vous tiendrons informés de l'avancée du projet...



Un besoin de proximité et de convivialité...



Le "consommer local" est de plus en plus privilégié pour l'alimentation, mais aussi pour d'autres commerces de proximité qui reçoivent le soutien des habitants. Les commerçants ont inventé des moyens pour garder le contact avec leurs clients.

Pendant et après le confinement, nos modes de consommation ont été bouleversés : les seuls magasins ouverts sont ceux de première nécessité :

- **La brasserie des Ducs** : Inventifs et qualitatifs comme leurs excellentes bières, Luc et Vanessa proposent un système de drive à la brasserie en commandant par mail, sms ou par téléphone, ou une livraison à domicile le jeudi (secteurs Auxonne, Genlis, Dijon et agglomération proche)
- **L'Escale** : Des repas à emporter chaque semaine du lundi au dimanche, Isabelle vous mitonne des plats complets et variés à réserver 24 heures à l'avance.
- **La boulangerie-pâtisserie « Croq'en Bouche »** : De l'entraide entre commerces, ex : vente de fleurs de Flory Nath, promotion d'autres commerces (Le jardin du « Ti'Bout », l'affichage des menus à emporter de l'Escale...). Damien, Isabelle et Sarah ont continué à vous servir aux heures habituelles.
- **L'atelier de couture « Isablue »** : Des masques lavables proposés en drive, avec l'aide des bénévoles qui ont apporté à Isabelle notre couturière de Longchamp, tissus et soutien moral. Elle leur en est reconnaissante et ressort forte de cette mise en lumière sur son savoir-faire.

Consommer local ce n'est pas seulement mettre des produits locaux dans son assiette. C'est aussi une question de convivialité et de vie de quartier. Un aspect qui a manqué, beaucoup se sont languis de leur bar de quartier, du coiffeur (Diminutif) et de leur esthéticienne (Détente et vous).

Les privations du confinement ont aussi eu du bon, elles ont permis de **faire connaissance avec leurs commerçants de proximité** qu'ils appellent parfois même par leur prénom. Au-delà de la convivialité, c'est surtout une histoire de confiance envers quelqu'un qui est à côté, qui est identifié et qui est là pour des années.

Les Longchampoises se sentent plus solidaires de leur communauté locale après le confinement, c'est une bonne nouvelle pour le monde de demain.

Plus d'un Français sur cinq dit avoir changé sa façon de consommer, et vous ?



SOIREE SPECTACLE DU SAMEDI 7 MARS 2020 FETE DU PARTAGE



Comme chaque année, cette soirée, s'est déroulée sous le regard appréciateur d'un nombreux public venu « partager » du rire, mais aussi parfois de l'émotion avec toute la troupe organisatrice, le tout sous la houlette bienveillante de Marie-Anne PAYEN.



Une équipe composée de 20 personnes, volontaires et soudées, qui s'investissent dans tous les domaines : écriture, décors, costumes, mise en scène, sonorisation, musique, chants, répétitions... et aussi comédiens amateurs des différentes saynètes présentées. Les lumières sont installées et prêtées gracieusement par la troupe de théâtre « Haut le pied ».

Cette année, le thème choisi était : « Et si on mettait les voiles ? ». Il s'agissait d'une pièce inédite écrite par une personne de l'équipe, qui raconte l'histoire de deux familles qui décident d'échanger leurs maisons pendant les vacances.



Un couple avec 4 filles qui habitent à Longchamp, chez le grand-père. Le papa est un écrivain au chômage qui cherche à se faire connaître. L'autre couple avec 1 fille, 2 garçons et une grand-mère, plutôt originale, qui habitent à Kerlaouen en Bretagne. Le papa est cadre supérieur en entreprise, style BCBG.

Ces différences de statut social et de culture régionale, la rencontre entre les deux grands-parents et autres événements, vont engendrer des situations cocasses qui

vont beaucoup faire rire les spectateurs. Le tout accompagné de musiques bourguignonnes et bretonnes pour mettre dans l'ambiance ! Un spectacle intergénérationnel puisque 13 enfants, de 5 à 12 ans, en ont été aussi les petits acteurs.



La pièce s'est déroulée avec des intermèdes inclus dans le scénario où il a été proposé une tombola et pendant lesquels des associations : la zumba et il était une fois dans l'est, ont présenté leurs chorégraphies. Une démonstration de gymnastique a également eu lieu. Sans oublier les chansons se rapportant au thème des vacances et de l'été.



Cette représentation, toujours à but humanitaire, a permis de verser 300 € à chacun des organismes suivants : Arc-en-ciel, Secours populaire, Restos du cœur de Genlis, et au Comité catholique contre la faim et pour le développement. Une très belle action grâce à tous ! Nous nous retrouverons avec grand plaisir l'année prochaine... si tout va bien !



L'association a été créée le 16 octobre 2019 (loi 1901).

Elle est composée des parents d'élèves du groupement scolaire Chambeire-Longchamp.

Cette association a été constituée afin de permettre de réunir des fonds pour participer aux financements des projets de l'école (voyages, sorties scolaires, achats de matériel...).

Le bureau validé par les adhérents est le suivant :

- Vincent Frascolla : Président
- Mathieu Bouchard : Trésorier
- Mathieu Tassin : Secrétaire



Evènements marquants de 2019-



Noël 2019 des écoles primaires et



Bal du carnaval 07-02-2020

Les événements pour l'année scolaire 2020 – 2021 :

- Vente de jouets en ligne (jusqu'au 20-12-2020)
- Vente de sapins (jusqu'au 27-11-2020)
- Vente de boudins
- Carnaval du village
- Pâques et chasse aux œufs
- Fête de l'école et du village



Vous êtes les bienvenus dans l'équipe de l'ADLF. C'est une équipe conviviale, dynamique et créative.
N'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : associationdelafontaineADLF21@gmail.com

Suivez-nous sur Facebook : <https://facebook.com/Association-de-le-fontaine-100963675154976>

LE LONGCHAMP PRATIQUE

LES INFRASTRUCTURES DE LA COLLECTIVITE

➤ **MAIRIE**

Adresse : 2 rue Haute de l'Eglise - Village

Monsieur le Maire : Jean-Marc Frélih

Téléphone : 03-80-31-28-04

Site Internet : www.mairie-longchamp21.fr

Adresse mail : longchamp21.mairie@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public :

De 16 h à 18 h : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi



- **Centre Social Intercommunal** : 12 rue de Franche-Comté à Genlis (par la voie romaine) Tél : 03.80.47.29.99 ou courriel : centresocial@plainedijonnaise.fr

- **Point Relais Emploi Intercommunal & Pôle Deveco**: 12 rue de Franche-Comté à Genlis (Sur RV) Tél : 03.80.29.47.95 ou Courriel : emploi@plainedijonnaise.fr

- **Assistantes maternelles** : Relais Petite Enfance, 12 rue de Franche Comté à Genlis - Tél : 03-80-47-29-90 ou Courriel : rpe@plainedijonnaise.fr

La liste des assistantes maternelles agréées est à disposition de toute personne intéressée.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Rue de la Poste. Tél. 03-80-37-84-77

Responsable : Valérie Gay

Heures d'ouverture au public :

Du lundi au samedi de 8h30 à 11 h 30.

Fermeture le mercredi.



Numéros d'urgence :

- **Pompiers** : 18 (fixe) ou 112 (portable tous opérateurs)
- **URGENCES** : 15
- **La Gendarmerie** : 17
- **Brigade de Genlis** :
Tél : 03.80.47.98.40

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Allée du Petit Pont.

Responsable : Madeleine Malandre, Tél : 03-80-47-90-11

Hélène Harter & Pierre Verrière.

Heures d'ouverture au public (en périodes scolaires)

- Mercredi de 10 h à 11 h30 et 15 h à 17 h
- Samedi de 10 h à 12h.



CABINET D'infirmiers : Benjamin GALLEY et Margaux POTIER - Place de l'Eglise.

(Passage par le Clos du Petit Baillou ou rue du Bourg).

(Annexe du bât périscolaire) Tél : 06.64.16.65.32



ENSEIGNEMENT

1 / Enseignement Primaire : RPI

Regroupement Pédagogique Intercommunal

Longchamp-Chambeire

****Ecole Maternelle**, Place de l'Eglise : 2 classes, (PS, MS, GS)

Directrice : Madame Hanhart Ludivine

Tél : 03-80-37-76-65. (1 classe maternelle fermée par décision Académique depuis la rentrée 2018/2019...)

****Ecole Élémentaire** : 4 classes (CP-CE1-CE2-CM1) dont 1 à Chambeire (CM2)

Directeur : Monsieur Nicolazzi Yohann : Tél. 03-80-47-21-23



Les Rythmes Scolaires : Depuis 2018/2019, renouvellement chaque année (demande de dérogation) du passage à la semaine des 4 jours de 6 heures de classe : lundi, mardi, jeudi et vendredi scolarisés. Le mercredi devient un jour (Extra-scolaire)

2 / Enseignement Secondaire :

Collège Albert Camus à Genlis, 5 chemin Guyot. Tél : 03-80-37-72-01

Un car de ramassage à 7 h 30 et retour à 17 h 10, *Place de l'Eglise ou Place du Château.*

Lycée Prieur à Auxonne, 6 rue Vauban. Tél : 03-80-27-00-00

Un car de ramassage à 7 h 40 et retour à 18 h 40, *Place de l'Eglise.*

Lycée professionnel de la CERAMIQUE à Longchamp,

9 Rue du Lycée.

Proviseure : Mme Chauveau. Tél : 03-80-47-29-30.

200 élèves avec Internat (recrutement national).



ACCUEIL PERISCOLAIRE et EXTRASCOLAIRE

(Géré par la Communauté de communes de la Plaine Dijonnaise)

Horaires Péri-scolaires : Accueil le matin de 7h15- 8h30, le Midi de 11h30-13h30,
& le Soir 16h30-19h00.

Un service d'Accueil de Loisirs Péri-scolaire

Accueille les enfants de 3 ans au CM2

Le matin avant l'école, à midi pour la pause méridienne avec repas et le soir après l'école.

Un service d'Accueil de Loisirs Extrascolaire accueille les enfants de 3 à 14 ans

Les mercredis pendant les périodes scolaires.

Pendant les petites vacances scolaires** (Toussaint, Noël, Février, Pâques) & **les grandes vacances** : Juillet et Août se renseigner aux adresses ci-dessous.

****Pour fonctionnement et inscriptions** : **Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, ZI du Layer, impasse Arago, 21110 GENLIS. Tél : 03 80 37 70 12**

Pour tous renseignements d'ordre général : **Mairie de Longchamp 03 80 31 28 04**

TRANSPORTS



COMMENT CA MARCHE ?

Mobiplaine vous permet de vous déplacer sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes de la Plaine Dijonnaise du lundi au vendredi de 8h à 18h00.

Pour utiliser ce moyen, appelez le service de réservation au moins 24h à l'avance.

Appel gratuit au numéro vert : 0 805 380 300

Désormais vous pouvez vous rendre à **Dijon**, Mobiplaine vous conduit jusqu'à Crimolois au terminus de Divia ligne B16, vous prenez un bus Divia, direction Quétigny Grand Marché. Puis le TRAM à l'arrêt Grand Marché de Quétigny.

Vous pouvez vous rendre à **Longvic**, Mobiplaine vous conduit jusqu'à Bretenière au terminus de Divia (arrêt Bretenière), ligne B21 direction Longvic Centre.

MOYEN DE TRANSPORT ?

Véhicule Mini-bus 9 places, pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite.

Les tarifs actuels sont les suivants :

- Ticket unique : **1.50 €** pour un voyage
- Abonnement de 20 tickets : **24.00 €** pour 20 trajets

En supplément, réseau Divia (Bus et Tram)

Lors de la souscription de votre abonnement, un compte (utilisable pour le foyer) sera ouvert, et pourrez le recharger à votre convenance.

A Proximité :

Arrêts Longchamp : salle des fêtes, boulangerie

Arrêts Genlis : gare, poste, mairie, espace Coluche

(Documentation détaillée à la mairie).

Vous souhaitez vous rendre à Auxonne ? C'est avec Mobiplaine et Lisa : Renseignements : 03.80.74.92.89 Mobiplaine vous conduit jusqu'à Soirans... puis un Mini-bus Lisa vous emmène jusqu'à Auxonne.



Service journalier d'autocars assuré par Kéolis Bourgogne.

MOBIGO BOURGOGNE FRANCHE-COMTE. Tous les horaires

www.viamobigo.fr

Ligne LR 109 Dijon-Longchamp-Pontailleur s/Saône -Soissons s/Nacey.

GARE S N C F

8, Rue de la gare à Genlis.

Distributeur automatique de titres de transport TER.

Guichet ouvert :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00

Vendredi, samedi, dimanche, jour férié, Guichet fermé.



TAXIS DE GENLIS:

Araujo Antonio - 03 80 37 84 96. Adresse : 19 Rue Du Levant - **Genlis**

Taxi Genlis - 06 30 72 49 35. Adresse : 14 Rue De La Vanoise - **Genlis**

Saviard Sylvain - 03 80 28 62 29. Adresse : 5 Rue De La Fraternité- **Genlis**



SANTE

MEDECINS GENERALISTES :

Docteur Maude BRION-CANTAT : **2 place de l'Espoir – Genlis - Tél : 03.80.32.96.33**
Docteur Jean-Philippe SAIS - Docteur Emeline BENARD, Docteur Thomas DANDON,
6 rue de Labergement – GENLIS - Tél : 03.80.66.03.99



Cabinet Médical, 1 A Rue de Franche-Comté – Genlis -Tel : 03.80.31.25.55
Docteur Jean POUPON- Docteur Vincent PARIS - Docteur Charline GUILLOUX

Cabinet Médical de la Mare aux chênes, 21 Avenue de Sprendlingen, Genlis -Tel : 03.80.47.24.10
Docteur Didier ALIBERT - Docteur Mathieu LEFEUVE - Docteur Véronique MOTTOT

CABINET DENTAIRE : Place des Droits de l'homme, Genlis. Tél. 03.80.31.28.15

M. Pierre-Yves GLODINON - M. Damien MAUBERT - Mme Hélène RELANGE - M. Pablo CHERQI – Mme Marine DELAIRE - M. Corentin SONDAZ

OSTHEOPATHES : Genlis

M. Éric THEVENIN, **17 bis avenue de la Gare – Tél : 03-80-31-59-21**
Mme Marjorie CRUZ – M Florian ALVERGNE **29 Avenue Sprendlingen - Tél : 03.80.45.54.94**
M. Quentin CHARBONNEAU, **3 Place de l'Espoir – Tél : 09.83.60.94.03**

PEDICURES - PODOLOGUES : Genlis

M. Pascal CHENUT, **27 avenue de Sprendlingen – Tél : 03.80.37.84.50**
Mme Marie-Caroline COLADON PRIOUZEAU, **34 Avenue du Général de Gaulle – Tél : 06.95.24.34.88**
Mme Constance MADEUF, **34 avenue du Général de Gaulle – Tél : 09.83.60.94.03**

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES, BIO MED 21 :
6 rue de Labergement, Genlis - Tél. : 03.80.37.77.10

CABINET SAGE FEMME :

M. Pierre FRYCZ
4 Ter rue Labergement, -
Genlis Tél : 06.34.57.00.81



Cabinets de KINESITHERAPIE :

M. Olivier BRETIN - Mme Julie GAUTHIER – Mme Stéphanie CANNELLE – Chloé SAIS
51 avenue du Général de Gaulle-Genlis. Tél : 03.80.31.59.15
M. François AUBERTIN - Mme Carole MUSY – Mme Catherine GAILLEN-GUEDY –
M. Marc GIANDOMENICO – M. Emilien NIQUET – M. Martial COURSAGET
27 Avenue Sprendlingen (la Mare aux Chênes) Genlis - Tél : 03.80.37.83.78

KINESITHERAPIE ET ENDERMOLOGIE :

M. Emmanuel ROST - Mme CRETTEZ Marion – M. Éric THEVENIN.
17 bis Avenue de la gare, Genlis. Tél : 03.80.37.89.13.

ORTHOPHONISTE : Mme Justine GOUACHON – Mme Laura MINOT
6 Ter rue de Labergement, Tél : 03.80.19.16.38

PHARMACIES :



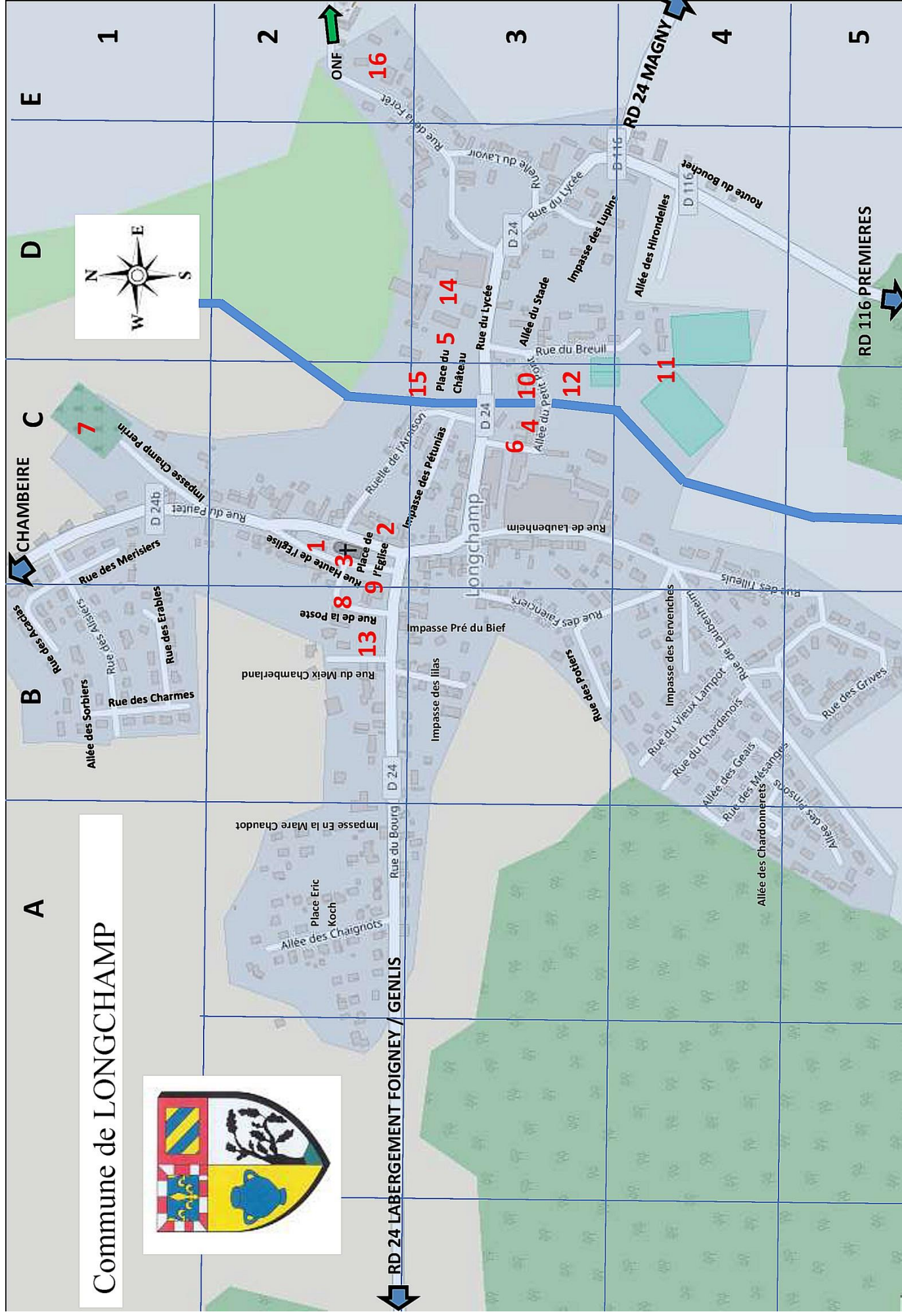
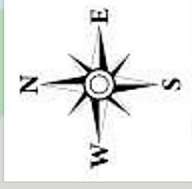
Centrale 13 rue Bernard Laureau – Tél : 03.80.37.71.15
Du Château : 34 avenue Gal de Gaulle – Tél : 03.80.31.54.54
De l'Espoir : 1 place de l'Espoir – Tél : 03.80.31.33.35

CLINIQUE VETERINAIRE :

M. et Mme MARBACH Arnaud - 20 rue de Dijon – Tél : 03.80.37.82.61



Commune de LONGCHAMP



INDEX DES RUES

B1	ACACIAS (rue des)
B1 / C1	ALISIERS (rue des)
C2 / C3	ARNISON (ruelle de)
D4	BOUCHET (rue du)
A2 / B2	BOURG (rue du)
D3	BREUIL (rue du)
A2	CHAIGNOTS (allée des)
A2	CHAIGNOTS (impasse)
C1	CHAMP PERRIN (impasse du)
C3	CHATEAU (place du)
B4	CHARDENOIS (rue du)
A4	CHARDONNETS (allée des)
B1	CHARMES (rue des)
C2	EGLISE (place de)
B1	ERABLES (rue des)
A2	ERIC KOCH (place)
B3 / C3 / B4	FAÏENCIERS (rue des)
D3 / E2	FORÊT (rue de la)
B4	GEAIS (rue des)
B4 / B5	GRIVES (rue des)
C2	HAUTE DE L'EGLISE (rue)
D4	HIRONDELLES (allée des)
D3	LAVOIR (ruelle du)
B2 / B3	LILAS (impasse des)
D3	LUPINS (impasse des)
C3 / D3	LYCEE (rue du)
A2	MARE CHAUDOT (impasse En la)
B2	MEIX CHAMBERLAND (impasse du)

A4 / B4	MESANGES (rue des)
C1	MERISIERS (allée des)
C1 / C2	PAUTET (rue du)
B2 / B3	PRE DU BIEF (impasse)
C3	PETIT PONT (allée du)
C3	PETUNIAS (impasse des)
B4	PERVENCHES (impasse des)
A5 / B4	PINSONS (allée)
B2	POSTE (rue de la)
B1	SORBIERS (allée des)
D3	STADE (allée du)
B4 / B5 / C4	TILLEULS (rue des)

1	MAIRIE et Annexe
2	ECOLE / RPI
3	EGLISE
4	BIBLIOTHEQUE
5	SALLE des FETES
6	SALLE des SOCIETES
7	CIMETIERE
8	POSTE / APC
9	CENTRE de LOISIRS / CCPD
10	SERVICE TECHNIQUE
11	STADE de FOOT
12	STADE MULTISPORTS
13	MONUMENT AUX MORTS
14	LYCEE DE LA CERAMIQUE
15	BOULODROME
16	KARMA DEDJUNG LING (Centre bouddhiste)

LES ASSOCIATIONS DE LONGCHAMP

ADLF Association De La Fontaine	Association de parents d'élèves qui a pour but d'organiser des fêtes pour les écoles	Vincent FRASCOLLA (Président) Tél : 06.22.96.46.53
ASL Football Association Sportive de Longchamp	Entraînements, matchs amicaux <u>Seniors</u> (+ 17 ans) & <u>Jeunes</u> à partir de 7 ans 8 et 9 ans (Equipes U7 et U9)	Christophe BERNARD (Président) Tél : 06.16.07.96.42
Billard Club de Longchamp (BCL)	Promotion et enseignement de la discipline des billards à poches et américain	Michel ENGELMANN (Président)Tél : 06-01-28-56-94
CBL(Association)	Centre Bouddhiste Longchamp, lieu de culte	Yannick GEORGEL (Présidente) Tél : 03.80.39.77.04
Club des Aînés Le Verdot	Rencontres tous les lundis après-midi et tous les 1 ^e et 3 ^e jeudi de chaque mois à partir de 14h à la maison des sociétés	Annie CURCHOD (Présidente) Tél : 06.70.44.58.37
Comité des Fêtes	Location de vaisselle, tables, chaises, tentes. Organisation du 14 juillet avec la municipalité et de manifestations diverses	Jean CHALUMEAU (Président) Tél. 06-12-90-28-77
Comité De Jumelage	Rencontres amicales, échanges, entre la ville jumelle allemande Laubenheim et Longchamp.	Philippe MALANDRE (Président) Tél. 06-35-59-51-76
Association "Pitt Music"	Production, diffusion de spectacles. Billetterie, placement d'artistes.	Cécile PITTILLONI (Présidente) Tél. 06-13-51-50-89
Il était une fois dans l'Est	Cours de danses en ligne tous les mercredis de 18h30 à 19h45 et tous les jeudis (débutants) de 19h30 à 21h00 à la salle des fêtes de Longchamp.	Christelle FOISSEY (Présidente) Tél : 06-01-75-52-10
La Pétanque Longchampoise	Organisation de rencontres amicales et de concours	Jean-Paul DHORNE (Président) Tél. 03-80-37-81-53
Le Cerf-Volant	Pratique du yoga tous les mardis soir à 18h et à 19h15 à la salle des fêtes de Longchamp.	Véronique BUFFET (Présidente) 06-70-79-40-22
Les Amis du Muguet	Kermesse le 1 ^{er} mai en forêt (Place du tertre) (Concert en Eglise + théâtre + repas le 15 Août)	Jacqueline DAMONGEOT (Vice-Présidente) Tél : 03.80.31.23.03
Longchamp d'Antan	Conserver, entretenir le patrimoine de Longchamp. Témoignage, mémoire des anciens.	Sophie MALANDRE (Présidente) 06-20-65-87-92
Longchamp Demain	Organiser tous les 2 ans une exposition des métiers d'art à la salle des fêtes et des soirées thématiques	Jacqueline TELLEZ (Présidente) Tél : 06-61-40-37-20
Société de chasse au bois	Gestion du gibier en forêt (sangliers, cerfs...) Entretien des Sommières de forêt.	J-Marie SANCHEZ (Président) Tél. 03-80-31-52-45
Société de chasse en plaine	Gestion du gibier de plaine (faisans, lièvres...)	Christian RISACHER (Président) Tél : 03-80-37-74-88
Vit' en forme (2 Sections)	GYM Douce tous les mercredis (salle des fêtes) de 20h-21h. Tél : 06-13-99-59-40 Randonnées Pédestres les dimanches matin	Jean-Michel BELLOT (Président) Tél : 06-19-74-60-11
ZUMBA	Antenne de l'Association « Gym en joie » Genlis Cours les lundis de 19h30 à 20h30 (SDF)	Annie GOTTE (Présidente) Tél : 06.60.23.49.83

ACTIVITE ECONOMIQUE

➤ COMMERCES

Boulangerie pâtisserie	CROQ'EN BOUCHE	9 Rue du Bourg	09-50-83-63-98 (Fermé le Mercredi)
Bar-tabac-restaurant	L'ESCALE	2 Rue du Bourg	03-80-56-14-83
Vente ambulante de pizzas	PIZZA « Dan »	Place de l'Eglise	Mardi soir de 16h - 21h30 06-27-88-11-35
Vente ambulante de burgers	AU WAGA'BON	Place de l'Eglise	Dimanche soir 18h - 21h30 06-63-10-30-88

➤ ARTISANS et AUTRES

Brasserie des Ducs, Fabricant de bières artisanales	Luc BON & Vanessa CIRILLO Tél 06.01.21.56.92	2A Allée du petit pont	Jeudi, Vendredi, Samedi 14h-19h00 Tél : 06.18.42.18.68
Carrelage, revêtement de sols et murs	DHORNE Jean-Paul	28 Rue des Grives	03-80-37-81-53
Installations électriques : Mise en conformité, dépannage...	MALANDRE Jérôme	34 Rue du Pautet	03-80-37-92-60 06-16-79-78-11
Serrurerie, Métallerie, Véranda, Portail, Clôture, Automatisme, Dépannage,	OLIVIER Dominique	4 Route de Bouchet	06-31-08-41-14
Mille et un Tuyau, Plomberie sanitaire, entretien chauffage.	MILLE Joël	18 Rue du Pautet	06-18-49-01-92
GARAGE EVERS Entretien, réparation...	EVERS Christopher	32 Rue du Bourg	06.16.09.30.64

Salon de coiffure (mixte)	DIMINU'TIF	Rue du Bourg	03-80-37-91-10
Institut de beauté	DETENTE & VOUS	7 Rue du Bourg	09-86-40-78-40
Styliste Ongulaire	LAUR'au bout des ongles	11 Allée des Merisiers	06.83.56.78.37
Atelier de couture	ISABLUE	16 Rue du Pautet	06-11-34-99-42
Ecole de batterie	EDDY ROS	5 Rue Laubenheim	06-62-08-11-90
Charpente-Couverture, Zinguerie	JT RENOV	5 Rue de Laubenheim	06-63-07-74-00 06-69-53-83-89

VIE PRATIQUE

LE SMICTOM : Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des ordures ménagères : 03.80.37.84.85

Ordures ménagères :

- BACS **GRENATS** Le VENDREDI, ramassage par le SMICTOM de Genlis.
- **Tri sélectif :**
- Les BACS **BLEUS** (progressivement les couvercles seront **jaunes**) sont ramassés tous les 15 jours, Les MERCREDIS (Calendrier et informations fournis par le SMICTOM).

Les journaux, revues, prospectus doivent y être déposés.

- **Déchetteries les plus proches :** (Encombrants et déchets verts) Genlis et Izier

VOTRE ATTENTION EN PERIODE SANITAIRE JOURS ET HORAIRES MODIFIES (Voir infos/PanneauPocket)

Heures d'ouverture à Genlis, Impasse Joseph Cugnot. Tél : 03.80.31.58.79

	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre (Eté)		Du 1 ^{er} novembre au 31 mars (Hiver)	
Lundi		14 h - 19 h		14 h - 17 h
Mardi		14 h - 19 h		14 h - 17 h
Mercredi		14 h - 19 h		14 h - 17 h
Jeudi		14 h - 19 h		14 h - 17 h
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 19 h	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	9 h - 13 h	14 h - 19 h	9 h - 13 h	14 h - 17 h

Heures d'ouverture à Izier, Lieudit « Paquier Vanin » Tél : 03.80.31.26.57

	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre (Eté)		Du 1 ^{er} novembre au 31 mars (Hiver)	
Lundi	9 h - 12 h		9 h - 12 h	
Mercredi		14 h - 19 h		14 h - 17 h
Vendredi		14 h - 19 h		14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 19 h	9 h - 12 h	14 h - 17 h

- **Bennes à verre et à vêtements : PAV (Point d'Apport Volontaire)**

Elles sont disposées dans le village de Longchamp :

- Parking de l'Agence Postale. PAV à verres.
- A proximité des ateliers municipaux (place du Château). PAV pour verres et vêtements.
- A l'angle de la rue Laubenheim et de la rue des Faïenciers. PAV à verres.

- **Ramassage des déchets verts :**

La Mairie vous propose, toutes les deux semaines, pendant la période de Mars à Octobre, le ramassage des déchets verts chez les habitants de Longchamp ne pouvant se déplacer facilement à la déchetterie (âge, isolé, handicap...). Cette opération se déroule le jeudi après-midi, les dates exactes sont précisées dans l'Info-Longchamp. Les personnes susceptibles d'en bénéficier devront s'inscrire en mairie.

- **Utilisation des engins bruyants :**

Horaires recommandés selon l'arrêté préfectoral du 21/3/1990, reprenant l'arrêté ministériel du 5/5/1988 :

- Jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00

Samedis : de 9 h 00 à 12 h et de 15 h 00 à 19 h 00 **Dimanches et jours fériés :** de 10 h à 12 h

- **Service eau et assainissement : Sinotiv'eau (Communauté de communes)**

- **E.D.F. – G.D.F. :**

- Dépannage électricité : 24h/24 – Tél. 09 72 67 50 21
- Dépannage gaz : 24h/24 – Tél. 0 800 47 33 33
- Pour toutes questions, se référer à votre fournisseur (Voir facture du prestataire)

COMPOSITION DE LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE ELUE LE 15 MARS 2020



Monsieur Le Maire : JEAN-MARC FRELH

1^{ère} Adjointe : MONIQUE PINGET

2^{ème} Adjoint : DENIS KIENE

3^{ème} Adjointe : MARIE-NOELLE MARION

4^{ème} Adjoint : JOEL MILLE

Elus Communautaires : Jean-Marc FRELH - Monique PINGET

Conseillère municipale : Catherine MAROTEL

Conseiller municipal : Philippe MALANDRE

Conseillère municipale : Isabelle KAISER-MILLE

Conseiller municipal : Frédéric PITTILLONI

Conseillère municipale : Véronique BUFFET

Conseiller municipal : Rémi LACROIX

Conseillère municipale : Isabelle LESAGE

Conseiller municipal : Mikaël MEDOLA

Conseiller municipal : Roland GOUJON

Conseillère municipale : Rachelle PETIT

COMMISSIONS COMMUNALES

Le Président de droit à toutes les commissions : Le Maire : Jean-Marc FRÉLH

Commission : Information, Communication (Info Longchamp, Le Petit Baillou) **(Site internet, PanneauPocket)**

- **Monique PINGET** ayant délégation du Maire.

Membres communaux : Denis KIENE, Isabelle LESAGE, Philippe MALANDRE, Rachelle PETIT

Membres extérieurs : Jacqueline TELLEZ, Emmanuelle BOUCHET

Commission : Affaires scolaires, Evènementiel

- **Monique PINGET** ayant délégation du Maire.

Membres communaux : Marie-Noëlle MARION, Isabelle LESAGE, Véronique BUFFET, Rachelle PETIT

Membres extérieurs : Vincent FRASCOLLA, Emmanuelle BOUCHET

Commission : Finances et Vie économique

- **Denis KIENE** ayant délégation du Maire.

Membres communaux : Monique PINGET, Catherine MAROTEL, Rachelle PETIT

- **Denis KIENE** ayant délégation du Maire pour le **Conseil Municipal « jeunes »**

- Membre communale : Marie-Noëlle MARION

Commission : Environnement, Patrimoine, Eaux, Forêt, & Foncier non bâti

- **Denis KIENE** ayant délégation du Maire.

Membres communaux : Philippe MALANDRE, Mikaël MEDOLA

Membres extérieurs : Jean-Marie SANCHEZ, Nicolas BRETONNEAU

- **Garants de la forêt** : (Affouages) : **Denis KIENE**, Monique PINGET, Philippe MALANDRE

- **Patrimoine** :

Membres communaux : **Denis KIENE**, Rémi LACROIX, Catherine MAROTEL, Philippe MALANDRE

Membre extérieur : Diane CHAUVEAU

Commission : Affaires sociales (CCAS), Jeunesse et sport, Vie associative

- **Marie-Noëlle MARION** ayant délégation du Maire

Membres communaux : Monique PINGET, Véronique BUFFET, Isabelle KAISER-MILLE, Mikaël MEDOLA, Philippe MALANDRE, Rachelle PETIT

Membres extérieurs : Vincent FRASCOLLA, Jean CHALUMEAU

- **Marie-Noëlle MARION** ayant délégation pour le CCAS :

Membres communaux : Véronique Buffet, Isabelle Kaiser-Mille

Membres extérieurs : Vincent FRASCOLLA, Jacqueline TELLEZ, Sylvie ROYER, Rosanne FOURDRINIER, Anne-Laure LEPAUL

Commission fêtes et cérémonies :

- **Marie-Noëlle MARION** ayant délégation du Maire

Membres communaux : Tous les membres du conseil municipal.

Membres extérieurs : Vincent FRASCOLLA, Sylvie ROYER

Commission Travaux, Urbanisme, Services techniques

- **Joël MILLE** ayant délégation du Maire.

Membres communaux : Philippe MALANDRE, Frédéric PITTILLONI, Mikaël MEDOLA, Roland GOUJON

Membres extérieurs : Gérard CAILLOT, Jean PERDRISET, Jean-Claude JOURDAIN, Jean CHALUMEAU

Commission Fleurissement, Embellissement

- **Joël MILLE** ayant délégation du Maire.

Membres communaux : Denis KIENE, Marie-Noëlle MARION, Frédéric PITTILLONI, Mikaël MEDOLA

Membres extérieurs : Rosanne FOURDRINIER, Michel BUFFET

LES PRINCIPAUX SYNDICATS

SINOTIV'EAU : Syndicat Intercommunal Eau Potable et Assainissement, Ouche, Tille, Norge et Vouge

Titulaires : Denis KIENE – Joël MILLE

Suppléants : Jean-Marc FRELIH – Monique PINGET

SICECO : Syndicat Intercommunal d'Energie de Côte d'Or.

Titulaire : Joël MILLE Suppléante : Monique PINGET

SMICTOM : Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

Membre du programme local de prévention des déchets (PLPD) : Philippe Malandre

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE :

Titulaires : Jean-Marc FRELIH – Monique PINGET

Suppléants : Denis KIENE – Véronique BUFFET

GIP : Groupement d'Intérêts Publics, Territoires Numériques :

Titulaire : Philippe MALANDRE

Suppléante : Monique PINGET

CNAS : Conseil National d'Action Sociale et du personnel :

Titulaire : Monique PINGET

Suppléante : Nathalie HENRY

COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Sous la Présidence de Monsieur Patrice ESPINOSA (Maire d'Izier)

REPRESENTANTS DE LONGCHAMP :

Commission Mutualisation-Communication-Action culturelle-Tourisme :

1^{er} Vice-Président : Gilles Brachotte, Maire de Thorey en Plaine

Membre communal : Isabelle Lesage

Commission Développement Economique, Equipements, Infrastructures, Développement numérique :

2^e Vice-Président : Jean-Pierre Collombert, Maire de Cessey sur Tille

Membre communal : Jean-Marc Frélih

Commission Finances, Personnels, Modernisation de l'Administration :

3^e Vice-Président : Vincent Crouzier, 1^{er} Adjoint Collonges et Premières

Membre communal : Denis Kiéné

Commission Aménagement du territoire, Mobilité, Transports, Transition énergétique :

4^e Vice-Président : Vincent Dancourt, conseiller municipal de Genlis

Membre communal : Monique Pinget

Commission Emploi, Action Sociale, Autonomie :

5^e Vice-Président : Nathalie Seguin

Membre communal : Marie-Noëlle Marion

Commission Petite enfance, Enfance-Jeunesse :

6^e Vice-Présidente : Zineb Hemairia

Membre communal : Monique Pinget

Commission Environnement-Développement durable, Gestion de la GEMAPI :

7^e Vice-Président : Guy Morelle, Maire de Bessey les Cîteaux

Membre communal : Joël Mille

TRIBUNE LIBRE, LA PAROLE AUX ELUS... « *La nouvelle dynamique de Longchamp* »

Longchampoises(es),

Suite à l'élection municipale de mars 2020, nous sommes deux représentants de la liste Nouvelle Dynamique à siéger. Les comptes-rendus des différents conseils faisant abstraction de nos interventions, nous vous faisons part de nos positions.

Elections du Maire et des adjoints, nous avons voté contre la nomination de 4 adjoints. Nous estimons que les transferts de compétences vers la Communauté de communes de la Plaine dijonnaise et à différents syndicats ne justifient plus autant d'adjoints. D'ailleurs la majorité des communes de notre taille se contente de 2 à 3 adjoints.

Indemnités du Maire et des adjoints, (2006.93€ brut pour le Maire, 641.74€ brut pour les adjoints) nous avons voté contre l'augmentation substantielle, par rapport à la mandature précédente (14000€ annuels pouvant être utilisés pour un employé communal à temps partiel....).

Vote du budget, nous avons approuvé le compte administratif de la commune et compte de gestion de la trésorerie 2019 et voté le budget 2020, celui-ci étant cohérent.

Panneau Pocket, nous avons soutenu la mise en place de ce système d'alerte.

Règlement Intérieur du conseil municipal, celui-ci ayant fait l'objet de nombreuses interventions justifiées de notre part, nous avons obtenu le report du vote du règlement lors de la séance du 28.09. Un projet modifié a été présenté à la séance suivante, nous avons voté contre, certains points allant à l'encontre des grands principes de notre démocratie. Exemple : accès restreint du public aux séances du conseil...

Coupes blanches, nous avons fait part de notre désapprobation compte tenu des effets néfastes sur le climat, l'environnement, la biodiversité. (dans son tract de campagne, Monsieur Freluh disait faire plus pour la sauvegarde de notre forêt... ??)

La mise en place d'un conseil municipal jeunes nous semble judicieux, nous avons initialement déploré l'absence de cadrage par une décision du conseil municipal, comme le prévoit la loi. Ce point a été ajouté à la séance suivante. Nous avons relevé l'absence totale d'effort pour essayer d'instaurer un minimum de parité comme le prévoit l'article L-1112-23 du CGCT. S'agissant d'enfants mineurs, cela nous semble d'autant plus important.

Quelques précisions concernant le recours à l'élection municipale.

Nous avons accepté le choix des Longchampoises(es), mais avons déploré la campagne de diffamation menée à notre encontre. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de formuler ce recours auprès du tribunal administratif. Certes le juge n'a pas annulé les élections, l'écart de voix étant important, mais a cependant relevé...<il résulte de l'instruction que la campagne a été émaillée de rumeurs malveillantes et de propos diffamatoires, pour regrettable qu'il soit...>.

Le juge a décidé de : rejeter la protestation de Monsieur GOUJON. De rejeter les conclusions de Monsieur FRELUH et autres présentées au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

S'agissant des frais de justice et non des indemnités comme le mentionne M. FRELUH, le juge a décidé qu'il n'y avait pas lieu de les mettre à la charge de Monsieur GOUJON.

Nous avons fait la part des choses entre notre recours et notre rôle au sein du conseil.

Nous poursuivrons notre action toujours dans l'intérêt des Longchampoises(es), et en toute transparence.

Les élus de la liste « Nouvelle dynamique pour Longchamp »

TRIBUNE LIBRE, LA PAROLE AUX ELUS... « Tous unis pour Longchamp »

Il est nécessaire de rétablir la vérité en apportant les précisions suivantes.

A Longchamp comme dans beaucoup de communes de notre taille, à l'issue de chaque conseil municipal, il n'est pas établi un procès-verbal relatant l'intégralité des débats, mais un compte-rendu rapportant de manière concise, neutre et impartiale les sujets débattus, les décisions prises par délibération, et les questions diverses. Celles que pose le groupe d'opposition sont examinées et figurent au compte-rendu sans aucun caractère partisan ou polémique.

Comme annoncé clairement dans sa candidature aux élections municipales, le maire, qui occupe un emploi dans le secteur privé et sera actif jusqu'en 2024, a fait le choix pour Longchamp de travailler à temps partiel et d'amputer ainsi son salaire de plus de 40 % et d'hypothéquer le calcul de sa retraite. Pour tenir compte de cette situation, il a mis en place une organisation de son équipe municipale où les adjoints tiennent une place primordiale, avec des délégations et une charge de travail accrues. C'est la raison pour laquelle le nombre de 4 adjoints est tout à fait justifié et indispensable (des communes comme Izier (800 habitants.), Rouvres-en-Plaine (1100 habitants.), Longecourt-en Plaine (1200 habitants) comptent également 4 adjoints...)

Pour la même raison, l'indemnités des adjoints a été revalorisée à un niveau qui est celui du barème de 2014 et non celui de 2020, et l'indemnité du maire est conforme aux dispositions de la loi Engagement et Proximité mises en place par le gouvernement, il n'y a absolument rien d'abusif, bien au contraire...

Concernant le règlement intérieur du conseil municipal, après avoir formulé lors d'une première présentation des remarques justifiées que nous avons pris en compte, l'opposition a fait preuve ensuite d'une posture d'obstruction caractérisée en alléguant de nouvelles remarques fausses et infondées comme « l'accès restreint du public aux séances du conseil... » alors que le règlement stipule que « Le public est autorisé à occuper les places qui lui sont réservées dans la salle ». Le règlement a donc été adopté comme prévu par la loi dans les 6 mois qui suivent les élections.

Concernant les coupes blanches en forêt, une seule et dernière est actuellement programmée dans le cadre du plan actuel d'exploitation forestier en cours jusqu'en 2024, mais comme nous l'avons dit, nous sommes tout à fait sensibilisés aux conséquences du changement climatique et nous mettrons tout en œuvre pour les supprimer dans le prochain programme qui sera élaboré avec l'ONF.

A propos du conseil jeunes, la seule obligation pour l'instaurer est de le prévoir par délibération du conseil municipal, ce que nous avons fait. C'est une instance qui est libre dans son organisation et dans son fonctionnement. Le conseil municipal jeunes de Longchamp a toujours accueilli tous les enfants volontaires pour y participer. Cette année nous n'avons pas moins de 17 volontaires dont un tiers de garçons et deux tiers de filles. Allons-nous, au nom du concept de parité que nous respectons totalement par ailleurs, refouler des enfants qui souhaitent s'investir pour leur commune ? Cela n'est pas notre conception du conseil jeunes, et d'ailleurs le concept de parité pourra être un des thèmes de travail parmi d'autres du futur conseil jeunes...

Enfin, rétablissons la vérité au sujet du recours intenté pour faire annuler l'élection du 15 mars dernier. C'est bien M. GOUJON qui a été débouté par le tribunal administratif et non l'inverse.

Le tribunal administratif a rejeté les 4 motifs invoqués par M. GOUJON pour réclamer l'annulation des élections du 15 mars, mais également notre inéligibilité et nous faire payer une somme de 3500 euros. Ces motifs étaient les suivants :

Favoritisme du maire sortant envers le candidat JM FRELIH durant les vœux du maire 2020, utilisation abusive de la presse locale, tract diffamatoire avant le premier tour, utilisation du site Internet pour la propagande électorale au détriment de la liste adverse.

Ces quatre motifs après instruction ont été déclarés irrecevables, en particulier celui portant sur le tract diffamatoire avec les conclusions suivantes : Extrait du jugement au Tribunal administratif de Dijon le 10/09/20.

5. Contrairement à ce que soutient M. Goujon, le trac diffusé par la liste adverse diffusé le vendredi 13 mars 2020, s'il évoque d'anciennes polémiques qui persistent « depuis des mois » sans pour autant les préciser pour justifier l'annulation d'une réunion publique, ne comporte aucun terme injurieux ou diffamatoire. Par ailleurs, s'il résulte de l'instruction que la campagne a été émaillée de rumeurs malveillantes et de propos diffamatoires, pour regrettables qu'ils soient, ils ne sauraient être regardés en l'espèce comme constitutifs de manœuvres frauduleuses ayant altéré la sincérité du scrutin.

Nous concernant, le tribunal ne nous a pas accordé les frais de défense que nous avons demandés comme c'est le cas habituellement dans toute procédure où l'on subit une attaque en justice, et nous le déplorons... Nous demandons simplement à l'opposition de respecter la vérité en toute transparence.

Les secrets de fabrication de la Faïence de Longchamp

Si les produits du pays, l'argile et le bois ont permis de fabriquer la poterie commune, il n'en est pas de même pour les Faïences qui ont fait la renommée du village.

Les matières premières qui ont permis de façonner la pâte de Faïence sont nombreuses et de provenance variée : l'argile plastique de Provins, le kaolin de l'Allier, de Bretagne ou d'Angleterre, le sable kaolinique de Nevers, le sable quartzeux de Fontainebleau, le silex pulvérisé de Dieppe et enfin la craie de Champagne.

L'argile et le kaolin sont réduits en fragments dans un concasseur, le sable est pulvérisé dans des broyeurs. On effectue ensuite le mélange dans de vastes cuves à tamis appelées délayeurs dans lesquelles un appareil malaxe la pâte pendant cinq à six heures. La pâte en sort sous forme de galettes très minces de couleur grise. Cette pâte de la consistance comparable à celle du beurre est transportée aux ateliers de moulage.

Sur le tour du potier, l'ouvrier modèle la pâte soit au pinceau, soit au moule à l'aide de divers outils. Ainsi la pâte s'élève et épouse les formes voulues complétées par un travail approprié suivant chaque objet.

Tous les objets ainsi fabriqués sont alors achevés, polis et portés en sécherie où une température de 30 degrés est constamment maintenue. Lorsqu'elles deviennent d'un beau blanc mat, elles sont prêtes pour la cuisson.

Dans un immense four construit en briques réfractaires, elles sont disposées pour une cuisson à 1000 degrés et ensuite acheminées vers les ateliers d'impression pour recevoir une décoration simple et unicolore ou vers les ateliers de peinture à la main. Ensuite elles sont à nouveau chauffées pendant 15 mn à 650 degrés puis après être passée au bain d'émaillage, elles subiront une cuisson finale à 1060 degrés.

Complètement achevés, tous les objets sont passés au « choisissage » d'où sont écartés celles présentant des défauts, les autres sont envoyées au magasin.



LONGCHAMP

Aujourd'hui

